

Cet article analyse la place des femmes dans la vie politique et économique ivoirienne ainsi que les perspectives pour les prochaines années. Un panorama des inégalités socio-économiques de genre dans le pays : des avancées certes, mais pas uniquement.

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), les perspectives démographiques de la Côte d'Ivoire de 1998 à 2018 estiment que la population se compose à 51% d'hommes et 49% de femmes. Par ailleurs, l'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. Cette dernière occupe 65,8% de la population active et 67% de la main d'œuvre féminine y travaille, notamment dans l'agriculture de subsistance. **60 à 80% de la production alimentaire est assurée par des femmes**. Les femmes pratiquent aussi des activités telles que la pisciculture, l'élevage de bovins, d'ovins, de volailles et de porcins. Le secteur tertiaire (commerce, services, administration) occupe 41 % d'hommes et 59 % de femmes mais généralement dans l'informel...

Cependant, **les femmes ne bénéficient ni du fruit de leur travail (production, transport, distribution), ni même du pouvoir de contrôle et de gestion qui devrait leur revenir.**

Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est passé de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008 [

[1](#)

], soit une augmentation de 10 points en six années de crise, avec des pointes au Nord, à l'Ouest et au Centre-Ouest.

Le revenu moyen des femmes en Côte d'Ivoire est inférieur de 59% à celui des hommes

Au niveau national, 35,1% des personnes vivant dans les ménages dont le chef est une femme sont pauvres contre 38,9% pour celles des ménages dirigés par des hommes.

Sur le plan de l'émancipation politique des femmes et de l'égalité des chances, on note une

faible proportion des femmes dans les instances de décision : une seule femme parmi les 14 candidats aux élections présidentielles de 2010 ; 7,5 % de femmes dans le gouvernement en 2010 et 9,8% en 2011 ; 8,5% de députées en 2000, et seulement 10,5% de femmes élues aux dernières élections législatives. Depuis 2000, il y a seulement 4,6% des femmes maires et seulement une présidente d'un conseil général sur 58.

Enfin, les pesanteurs ethnoculturelles qui transparaissent dans les pratiques coutumières, le rôle des religions, le non respect des avancées déjà obtenues aux niveaux juridique et institutionnel, l'analphabétisme, le manque d'informations sur les opportunités économiques et d'accès au crédit, les violences faites aux femmes et les mutilations génitales sont autant de barrières à une pleine émancipation politique et économique des femmes ivoiriennes, notamment en milieu rural et périurbain. Les violences sexuelles et physiques se sont accrues avec la crise ; les taux de femmes victimes les plus élevés sont observés à Man (41 %), Duékoué (35 %) et Korhogo (26 %). Par ailleurs, les mutilations génitales féminines sont plus fréquentes dans les parties centres et nord du pays (à partir de Bouaké jusqu'à Korhogo et au delà). En pays sénoufo (Korhogo) et Akan (Bouaké), les femmes n'héritent pas de la terre pour des raisons socioculturelles, ce qui limite leur capacité de production.

Article rédigé par Georgette Zamblé, experte en développement et en communication,
Leadafricaines

www.leadafricaines.org

Source : [Genre en Action](#)

